

Nomination de la DGS Adjointe Pôle Martinique

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Éducation, notamment son article L 712-2 ;
- Vu** les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 juin 2016, notamment son article 43 ;
- Vu** l'arrêté ministériel DGRH en date du 19 septembre 2019 portant affectation de Madame Marie-Claude ELIE-MARIUS en qualité de Responsable Administrative et financière du Pôle Universitaire de Martinique ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'UA du 25 janvier 2017 portant élection de **Monsieur Eustase JANKY** en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;

ARRETE

Article 1

Madame **Marie-Claude ELIE-MARIUS**, Attachée Principale d'Administration, Responsable administrative et financière du Pôle Universitaire de Martinique, est nommée **Directrice Générale des Services Adjointe**, pôle Martinique de l'Université des Antilles.

Article 2

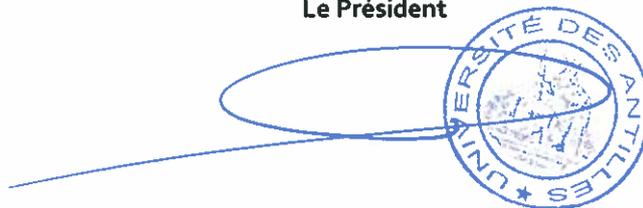
Cette nomination prend effet à compter du 1^{er} septembre 2019.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 26 septembre 2019

Le Président



A blue ink signature of Pr Eustase JANKY is written over a circular official stamp of the Université des Antilles. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ DES ANTIILLES' and a central emblem.

Pr Eustase JANKY